

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois, 18 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERCTIONS: Annonces: la ligne, 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^{ie}, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse), à Bruxelles, l'OFFICE de PUBLICITE.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

- A Roubaix, aux bureaux du journal. A Tourcoing, rue Nationale 11. A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux du Memorial, Grand-Place, (entrée par les ébénistes Saint-Rémy).

LES TROIS GLORIEUSES

Hier, deuxième journée révolutionnaire, plus complète, plus nette dans ses manifestations que celle de vendredi.

C'est dans les clubs surtout qu'il faut en chercher la signification exacte. M. Yves Guyot, socialiste connu, mais socialiste de l'école qu'on appelle dédaigneusement sous la Commune l'école des « économistes », a été conspué, maltraité, battu.

Sans l'intervention de quelques amis, on l'aurait certainement tué, et la Révolution aurait promené son premier cadavre dans les rues de Paris.

Les descendants politiques de ceux qui arboraient jadis triomphalement la tête du gouverneur de la Bastille, au sommet d'une pique, sont exposés à ce qu'on en pend à leur tour à la lanterne. C'est l'implacable logique des révolutions qui suit son cours!

Dans les réunions anarchistes, on a formulé des demi-programmes, qui cachent de terribles revendications.

La journée de travail réduite à huit heures; l'interdiction du travail dans les prisons, c'est le mot d'ordre des modérés, ceux dont le programme peut à la rigueur prêter à une discussion sérieuse.

Les autres réclament toujours l'abolition de la propriété individuelle, et du Gouvernement.

Dira-t-on que les conservateurs sont les instigateurs de la journée d'hier, dont l'ensemble rappelle étrangement les symptômes qui précèdent les journées de Juin?

Les conservateurs n'étaient nulle part. Ceux de nos confrères de la presse conservatrice qui se sont aventurés, samedi, dans les réunions anarchistes, ont été menacés.

On les accusait presque d'avoir fait échouer la tentative révolutionnaire des Invalides.

Ce ne sont pas les conservateurs qui ont maltraité Yves Guyot; ce ne sont pas les conservateurs qui ont hué les gardes républicains à l'Hôtel-de-Ville; ce sont les républicains-anarchistes, qui ne veulent plus d'un gouvernement qui ne s'occupe d'eux que pour les faire charger par sa cavalerie.

Quand ils demandent du pain, on leur répond en croisant la baïonnette.

Ils ont collaboré à la formation de ce gouvernement, qui a dilapidé notre fortune publique, laissé notre industrie par la concurrence étrangère; notre agriculture par l'importation des blés américains et des vins espagnols.

Et lorsque les républicains-anarchistes ont vu que l'ère des prospérités ne s'ouvrait pas, ils ont ouvert l'ère des révolutions.

Voilà la vérité. Elle est cuisante pour les radicaux bourgeois, mais c'est la vérité!

Le 18 mars, aura lieu la troisième « glorieuse » de la Révolution. Ce jour-là, les socialistes descendront dans la rue avec les anarchistes. Le mouvement sera plus étendu, c'est-à-dire plus dangereux.

Avec des ennemis aussi implacables que les anarchistes, la garde qui veille aux barrières de l'Elysée, sera bientôt impuissante à protéger le président.

Le désordre est partout. La perturbation des éléments n'a d'égal que la perturbation de « l'omnibus de l'Etat »!

Désordre dans les finances, désordre dans l'armée, désordre au Parlement, désordre dans la direction des affaires extérieures, désordre dans les esprits, désordre dans les consciences, désordre dans la rue, désordre du haut en bas de l'échelle sociale, voilà le bilan de notre malheureux pays.

Il faut une loi robuste pour espérer encore contre toute espérance!

PIERRE SALVAT.

DISCOURS DE M. DE MUN

Voici le texte de la remarquable protestation que M. de Mun a fait entendre samedi à la Chambre des députés, contre les insinuations calomnieuses adressées à la minorité par le Gouvernement:

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Messieurs, J'ai demandé la parole tout à l'heure quand j'ai entendu M. le ministre de l'Intérieur apporter à la tribune ce que j'ai appelé une insinuation, c'est-à-dire insinuation que la presse sur la voie publique d'un certain nombre de personnages politiques qui siègent de ce côté de la Chambre (l'orateur désigne la droite) pouvait l'autoriser à leur attribuer une part de solidarité dans la manifestation qui avait lieu. (Ouf! ouf! au centre et à gauche. — Dénégation à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. J'ai demandé la parole pour prier M. le ministre de préciser cette insinuation, parce qu'en pareille matière je ne crois pas qu'on doive apporter à cette tribune contre des adversaires politiques des accusations de ce genre sans pouvoir les préciser.

J'ai demandé à M. le ministre de l'Intérieur de le faire; il s'y est refusé. Je suppose qu'il a fondé son accusation sur les résultats de quelques journaux qui ont désigné, par leurs noms, un certain nombre d'entre nous, rencontrés hier, paraît-il, sur le pas de la manifestation. J'ai demandé la parole parce que je suis de ceux-là et qu'on m'a montré tout à l'heure, en effet, un journal qui me nomme avec quelques uns de mes collègues et qui en profite pour formuler les insinuations que M. le ministre vient de répéter ici.

Ces insinuations, je ne pense pas que personne les prenne au sérieux, et, puisqu'on se sert d'un pareil argument, puisqu'on se donne le droit d'accuser de complicité dans la manifestation d'hier tous ceux qui ont été rencontrés sur le chemin de la Chambre des députés, je pourrais bien aussi, au moins avec autant de vraisemblance, demander à M. le ministre de l'Intérieur, que j'ai rencontré à trois heures sur le pont des Invalides, s'il avait lui-même quelque solidarité avec les manifestants. (Rires approbatifs à droite. — Rumeurs à gauche.)

Eh bien! messieurs, je ne trouve pas qu'un pareil procédé de discussion soit sérieux et acceptable. Je ne crois pas que dans une affaire aussi grave on doive apporter à la tribune de semblables arguments.

On nous accuse d'avoir regardé cette manifestation avec bienveillance; est-ce que vous croyez qu'à propos d'un incident pour le moins gênant et déplaisant pour le Gouvernement, nous allions nous attendre et nous appuyer... Longs applaudissements ironiques à gauche.

M. SAINT ROMME. — Nous remercions l'aveu! M. RANC. — Voilà la bienveillance démontrée! M. MADIER DE MONTAUBAN. — Que devient l'intérêt du commerce et de l'agriculture?

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — Messieurs, il y a deux choses en question: il y a l'intérêt du commerce et du travail, et il y a l'intérêt du commerce et du travail. (Applaudissements à droite.)

Vous nous avez dit tout à l'heure que nous essayions de faire retomber le poids de ces manifestations sur toute la classe laborieuse. (Dénégations à gauche.)

Ce sont les propres paroles de M. le ministre de l'Intérieur... Eh bien, pour ce qui me concerne, pour moi et pour mes amis, je repousse avec indignation de pareilles accusations. (Applaudissements à droite. — Interruptions à gauche.)

M. GRANET. — Vos amis ont l'habitude de manifestations factieuses; ils vont à la salle Lévis.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Mais puis-je venir ici pour vous accuser, puis-je venir faire des insinuations contre vous, eh bien, j'ai le droit, à tout moment, de vous demander compte, non pas seulement des troubles de la voie publique, des passants molestés, des vitres brisées, des boutiques pillées, mais encore et surtout de ce que vous faites, de ce que vous avez fait pour prévenir de pareilles explosions.

Puisque la classe laborieuse souffre, et cela est bien vrai; puisque vous êtes émus, comme nous, certainement pas davantage; puisque vous vous en préoccupez tant, je vous demande de nous dire ce que vous avez tenté, ce que vous avez essayé, je ne dis pas pour résoudre les difficultés qu'elle se débat, — je sais bien que cela ne se fait pas en un jour, — mais simplement pour conjurer, pour atténuer les crises économiques que se font de toutes ces souffrances.

Dites moi le dit moi ce que vous avez essayé pour lui ce que vous avez essayé depuis des années que vous êtes au pouvoir? (Vifs réclames à gauche. — Applaudissements à droite.)

Un membre. Et vous qu'avez vous fait? M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — Moi monsieur j'ai toujours été dans la minorité; je n'ai jamais été maître des lois et des budgets. (Nouveaux applaudissements à droite.)

M. VIERTE. — Vos amis du Sénat ont empêché toutes les réformes économiques que nous voulions faire.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — Vous n'avez pas le droit de m'adresser cette interruption, je ne m'en suis jamais mêlé! (Interruption à gauche.)

M. PLOQUER. C'est à vos amis qu'elle s'adresse! M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Je vous demande ce que vous avez tenté depuis que vous êtes les maîtres. (Interruptions et bruit à gauche.)

M. VICTOR PLESSIER. Nous avons le droit de nous adresser à vous (A l'ordre! à l'ordre! à droite), car vous avez voté la révulsion.

A droite. A l'ordre! à l'ordre! M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Jusqu'à présent, on a accusé les autres, on a parlé de répression; mais on n'a pas dit un mot pour expliquer la raison d'être de ces crises économiques.

M. THIRION MONTAUBAN. On ne le peut pas! M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — On n'a pas dit un mot du plus profond qui étreint le monde du travail, et de ce qu'on veut faire pour y porter remède. (Interruptions à gauche.)

Voix à gauche. — Vous oubliez le kœak!

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — Jusqu'à présent je n'ai entendu parler que de projets de loi, de projets de cour d'essais et de charges d'agents de police. Eh bien, ce n'est pas assez:

il faut que vous apportiez enfin autre chose aux ouvriers qui souffrent.

Ce n'est pas comme cela que vous viendrez à bout de la question sociale. (Exclamations et vifs ironiques à gauche. — Applaudissements à droite.)

Un membre à gauche. — C'est par les crises économiques.

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. — De la question sociale, qui est au point, qui vous préoccupe, qui vous menace d'un bout à l'autre du pays, et qui est plus forte que vous!

M. VIERTE. Le Sénat a rejeté toutes les lois économiques qui intéressent les travailleurs. Ce sont vos amis du Sénat qui ont repoussé les lois des heures de travail. (Rumeurs à droite.)

M. LE COMTE ALBERT DE MUN. Voilà la vérité! La cause du mal, elle est sans doute dans le trouble des affaires, mais elle est aussi, et elle est surtout dans votre impuissance et dans la stérilité dont vous donnez tous les jours la preuve, en face des terribles problèmes qui agitent le monde du travail!

Voilà ce que tout le monde comprend, ce que tout le monde verra dans la journée d'hier; et c'est pour cela qu'on dirait que c'est votre œuvre et que nous ne pouvons, nous, à aucun degré en être responsables. (Vifs applaudissements à droite. — L'orateur, en retournant à sa place, est félicité par ses amis.)

LES PROTESTATIONS

M. Pleyre, député d'Uzès, vient d'adresser la lettre suivante à la République française:

Monsieur le rédacteur, Dans votre compte-rendu du meeting des ouvriers sans travail, vous me citez parmi les députés conservateurs qui ont assisté à cette manifestation.

J'y étais, c'est vrai, mais simplement à titre de curieux.

Vous voulez, sans doute, donner le change à l'opinion publique, en ne désignant, dans vos colonnes, que les noms de députés de la droite.

On ne se laissera pas prendre à ce jeu. Mes collègues de la gauche MM. Ballet, Marion, Sallis, Michon, Naudou, Pénard, Blanc, Thomsen, Rouvier, etc., pourraient vous dire qu'ils y étaient venus comme moi.

Et si vous consultez les ouvriers de Paris, ils pourraient vous apprendre qu'ils n'ont fait cette manifestation que pour protester contre un gouvernement qui ne s'occupe plus d'eux que pour les mépriser.

Je prie donc, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma considération très-distinguée. A. PLEYRE, Député d'Uzès.

M. Pascal, ancien sous-secrétaire d'Etat, a adressé au Journal la France la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur en chef, Je lis dans un article publié par la France, sous le titre: Les Menaces d'Uzès, que vous avez dit à propos de la manifestation de Paris: « On ne se laissera pas prendre à ce jeu. »

Je tiens à vous dire, monsieur, que la source à laquelle vous puisiez les informations de cet ordre, et l'intérêt que peuvent avoir ceux qui vous les donnent à appeler en ce moment l'attention publique sur certains noms, ni me me admet ni de m'en enquérir ni de m'en indigner.

L'exactitude du renseignements qui a été fourni à votre rédaction est de celles qui ne permettent pas de supposer la bonne foi.

Je n'étais pas vendredi sur l'esplanade des Invalides, je ne me suis pas rencontré sur le chemin de l'Émeute, je n'ai pas rencontré un seul manifestant.

Quant à la Chambre, dans le salon de la Paix, que j'ai appris d'un membre de la presse la marche des ouvriers sans travail sur l'Elysée, je me suis saisi, je n'en doute pas, en vous signalant le caractère de cette invention et de cette délation, de vous mettre en garde

contre les reporters équivoques qui m'ont ainsi présenté comme l'un des instigateurs de l'Émeute blanche.

Je ignore, monsieur, quelle était la couleur de l'Émeute de vendredi. Je n'ai pas l'habitude de rechercher l'opinion de ceux qui ont fait. Le Gouvernement de la République trouve plus commode de les calomnier que de les assister.

L'avenir dira ce que vaut cette politique sansloyauté et sans humanité. Le premier devoir, quand on ne peut pas se procurer l'infortune, c'est de ne pas se la procurer.

Dans le cas où vous ne voudriez pas publier intégralement cette lettre, vous m'obligeriez à persister en diffamant le journal que vous dirigez.

Après, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération.

E. PASCAL, Ancien sous-secrétaire d'Etat.

LE MEETING

de la Place de l'Hôtel-de-Ville. Nous lisons dans un journal de Paris: Les communications sont coupées à 2 h. 15 on ne laisse plus passer sur la place de l'Hôtel-de-Ville qu'un vent d'éclaire par une charge de cavalerie et d'agents.

Plus de 300 personnes sont massées sur les trottoirs de la rue de Rivoli et la grille de la place est fermée.

Le passage entre cette caserne et l'Hôtel-de-Ville. Quelques manifestants veulent renverser des voitures et des tramways. Une charge est ordonnée et exécutée par la cavalerie et la garde municipale.

Les manifestants au nombre de 30,000 sont renfermés dans les rues du Temple et du Renard ainsi que dans l'avenue Victoria.

La, des arrestations sont opérées, plusieurs personnes sont renversées, tous les soldats des garnisons de Vincennes et de Versailles qui se trouvent à Paris dans la foule et sortent et parcourent les rues de la place et de ceux de la garde de Paris, ou les consigne dans la caserne.

A trois heures, la place de l'Hôtel-de-Ville est entièrement déblayée, des hurlements se font entendre dans la rue du Renard.

La foule est tellement compacte en cet endroit que plusieurs manifestants sont écrasés, et qu'une nouvelle charge est ordonnée pour nettoyer la place.

Les gardes sont hués, on essaie d'en désarçonner plusieurs. M. Leclerc, officier de paix, fait diriger un demi-escadron de cavalerie et un bataillon de gardiens de la paix pour couper la foule. La troupe renforce les escadrons de la rue du Temple. Un tumulte effroyable se produit, la cavalerie enlève, elle déjoue les dispositions, fait le tour et se fait charger dans la rue de Rivoli.

Près de 20,000 manifestants sont dans les rues qui aboutissent à la place de l'Hôtel-de-Ville.

Les premières arrestations

Trois arrestations sont alors opérées à l'angle de la rue du Renard et une autre au débouché de la rue des Deux Portes. Une quarantaine d'ouvriers misérablement vêtus sont mêlés aux curieux; quelques jeunes gens d'une quinzaine d'années, apprentis innocents probablement et grelottant, occupent le bord des trottoirs.

Le moindre incident suffit pour déterminer un mouvement de groupement de la foule. Dès qu'une escouade d'agents se rapproche, les curieux s'y portent; ils reviennent ensuite vers la rue de Rivoli sous la pression des gardiens.

Le modèle se perdait dans les modes recules des carreaux, je me sens plus à l'aise sous une carraque pour créer à cette révolution de Sedan tout ce que j'ai contre elle de bile sur le cœur. Le soutane me gênait dans mes revêlements et maintenant, à nous deux, la bête de l'Apocalypse!

« A nous trois, s'il te plaît, riposta Antonin Roumain! Je me sens, moi, de la colère gros les poignets. Et toi, Théodore, tu continue à ruminer les pensées, tout seul et tout bas comme le bouffon? »

« Quand le bouffon meugle, il se fait entendre et quand il tue, il se fait sentir. Est-il disposé, comme nous, à mouliner et à ruer? »

« Oui, certes. C'est égal; je regrette ma pauvre soutane dans laquelle une fois entré j'ai compté bien mourir. »

« La Nation ne le veut pas. Nous allons donc détailler d'ici et remonter là-haut. Nous y attendrons qu'il plaise à Dieu de ramener ses oiseaux dans son grand arbre, de l'oil on le chasse à coup de baguettes de fusil, ce qui vaut mieux encore que de les y cloquer à coups de chevrotines. »

« Quel qu'il en soit, Monjean, dit solennellement Antonin, c'est toujours entre nous à la vie à la mort n'est-il pas vrai? »

« A la vie tant que possible, répondit Pierre en riant. C'est plus gai et moins difficile. »

« Mais à la mort, s'il le faut, j'éta lugubrement Escouff, le taciturne. Pour moi, je le jure des deux mains. »

« Et ajoute: des deux cornes, interrompit Pierre joyeusement. »

« Il est contenu que nous allons prendre congé de Mgr de Galard et son évêché. C'est notre tour aujourd'hui; le sien demain sans doute. Nous lui demanderons sa bénédiction et puis... à la grâce de Dieu! »

FRUILLON DU 13 MARS — 1 —

LES LURONS DE LA GANSE

PAR AIMÉ GIRON

CHAPITRE 1^{er} Trois Tonaux

L'Assemblée nationale Constituante de 1789 rêva de faire une révolution intérieure, selon la phrase du temps. Elle était possédée de la philosophie du XVIII^e siècle.

Ainsi se pensait-elle et ne s'exprimait-elle qu'avec le vocabulaire de son maître et prêtre, Jean Jacques Rousseau. On ne vivait alors, au dedans, que de Sensibilité; au dehors, que de Humanité. La France révolutionnaire devait donner le branle fraternel, égalitaire et libre au reste du monde. Dans cet espoir et en l'année 1790, cette Assemblée poursuivit énergiquement son œuvre et alla vite en besogne.

De l'ancienne France elle désigna les provinces et, avec les morceaux topographiques rebaptisés, elle reconstitua, en un tour de plume, la France nouvelle. Elle s'attaqua ensuite à la conscience catholique, apostotique et pontificale qu'en avait fait la fille aînée de l'Église et la reine des monarchies.

C'est pourquoi, le 15 janvier 1790, le pays de Veluy dut perdre ses droits, ses privilèges et son nom pour devenir le département de la Haute-Loire, avec trois districts, le Puy, Brioude et Monistrol. Plus tard, Yssingeaux remplaça Monistrol.

C'est pourquoi, le 12 juillet 1790, fut proclamée la Constitution civile du clergé et, le 14 juillet, à Paris et au Champ de Mars, célébrée la grande fête de la Fédération.

Après, M. l'abbé de Livinhac, ex-religieux, sous une ceinture tricolore, une ceinture à la nation, pontifica sur l'esplanade du Breuil. La maréchaussée, la garde nationale — déjà grosse en France de trois millions d'hommes — entouraient l'abbé pavovise de drapeaux, éclairé de cierges et de piques.

Le peuple dans, en réjouissance, des farandoles et des sarabandes. Les nobles avaient déjà sacrifié leur noblesse héréditaire et perdu leurs droits féodaux en même temps que le clergé s'était vu spolié du trésor des pautres pour parer à la banqueroute imminente.

Quelques mois après, il fut décrété que les évêques et les curés, prêtres, dans le plus bref délai, seraient de fidèles à la Constitution civile du clergé. Au Puy Sainte-Marie, deux seulement parmi les quarante chanoines composant le chapitre de Notre-Dame et deux des cinq curés de la ville osèrent se parjurer et jurer. Quel que leurs ambitions; beaucoup de peur.

La Société des Amis de la Constitution, affiliée aux Jacobins de Paris, et fidèle à leurs deux principes, la surveillance réciproque et la délation, introduisit au Puy la peur des suspects. Elle pérorait triomphalement contre les refus de serment.

Les cloches de Notre-Dame cessèrent de sonner. Les stalles et le lutrin de la basilique restèrent vides dans le chœur. On n'ad-

ministra plus le baptême en la chapelle Saint-Jean-des-Fonts-Baptismaux et les biens séculiers et réguliers confisqués, commencèrent à trouver acquéreurs. L'église, française dans sa bergerie, perdit ses pasteurs.

Le 20 février 1791, pendant la nuit, deux cents patriotes, montèrent au séminaire dans les lanternes et les piques, comme la troupe de Judas au jardin de Gethsémani.

Ils se firent ouvrir les portes, fouillèrent partout afin de découvrir les armes cachées, et finalement laissèrent un ordre de fermer les classes et de congédier les scolastiques.

Le lendemain, dimanche de la Sexagésime, le licenciement, comme un vent révolutionnaire, dispersait aux quatre coins du nouveau département, dans la ferme au pied des Cévennes et dans le castel au bord de la Loire, les jeunes élèves renchus par la Nation, les uns à la culture des champs, les autres à l'oisiveté du foyer — tous au regret d'une vocation brisée.

Le séminaire du Puy déploya ses vastes bâtiments aux innombrables ouvertures sur les flancs d'une brèche volcanique qui domine la ville. Un bois superbe de grands arbres l'enveloppe comme dans les plis d'une cappa magna de verdure. De ses étroits sentiers sinués à travers les taillis, de ses larges allées droites sous leurs ra-

meaux solitaires le séminaire plonge sur trois cents vallées au confluent desquelles s'élevait la cité du Puy-Notre-Dame autour du mont Corneille. Le mont Corneille conserve encore, ici et là, par les beaux, quelques débris des remparts et des tours de l'abbaye de l'évêque du Puy, comte du Veluy.

L'église la plus élevée de l'immense façade du séminaire était percée d'étroites fenêtres régulièrement espacées comme une rangée

de dominos de verre. Ces fenêtres encadraient, au plus lointain de l'horizon, les dômes arrondis de la gigantesque Tourte, la noire silhouette du mont Mégal, la sellette de Mézenc presque continuuellement couverte de neige sur l'arçon et sur le troussesquif.

De plus, chacune de ces fenêtres éclairait, derrière elle, une cellule exigüe du séminaire. L'une de ces cellules, en ce dimanche de la Sexagésime 1791, présentait, contrairement à la règle et à ses habitudes, un extraordinaire sens dessus dessous. Les deux chaises de paille, le lit, la table et le prie-Dieu de bois blanc disparaissaient, tous, sous un fouillis de vêtements en ans mis confusément mêlés par un hâti désar-

ment.

« C'est à la Chambre, dans le salon de la Paix, que j'ai appris d'un membre de la presse la marche des ouvriers sans travail sur l'Elysée, je me suis saisi, je n'en doute pas, en vous signalant le caractère de cette invention et de cette délation, de vous mettre en garde

leur âme, mais se traduisait diversement selon l'individualité du tempérament.

La manière seule dont ils quittaient la soutane révélait le caractère de chacun. Ce caractère pouvait se définir par l'allure d'un arbre de leur rude terre natale.

Le premier, Antonin Roumain, gradué bachelier es-lettres à Valence, déboutonna sa robe avec un geste de violence colore. Il était d'une belle venue dans sa taille et d'une rustique énergie de traits. Un sabin des cimes escarpées.

Le second, Pierre Monjean, penleva lentement, mais délibérément, comme s'il fit avec un divorce de raison et en eût pris franchement son parti. Il était élané, vif, adroit. Un bouleau qui se berce à tout vent et abandonne à toute brise ses rameaux et son feuillage.

Le troisième, Théodore Escouff, après s'être débarrassé de l'habit, le baissa longuement comme pour y imprimer de ses lèvres le regret de son cœur. Petit, trapu, réfléchi, il ressemblait au chêne robuste et noueux qu'un souffle de tempête seulement peut ébranler dans ses racines.

Antonin était un riche bourgeois terrien; Pierre avait pour père un bon chirurgien de campagne; Théodore restait le fils unique de paysans aisés, attachés depuis des siècles à leur globe patrimoniale par de nombreux générations. D'ailleurs, même âge, même courage et même fidélité de race à la Monarchie et à l'Église — trois esprits dans le même cerveau et trois cœurs dans la même poitrine.

Aujourd'hui, réunis dans une cellule commune, ils allaient partir ensemble et se rendre, sous leurs vêtements anciens, ils ne savaient encore quelle existence. L'aveir devant eux s'ouvrait, la bas, ténébreux, incertain, inconnu.

Enfin, murmura Pierre Monjean en endossant une espèce de veste courte dont

le modèle se perdait dans les modes recules des carreaux, je me sens plus à l'aise sous une carraque pour créer à cette révolution de Sedan tout ce que j'ai contre elle de bile sur le cœur. Le soutane me gênait dans mes revêlements et maintenant, à nous deux, la bête de l'Apocalypse!

« A nous trois, s'il te plaît, riposta Antonin Roumain! Je me sens, moi, de la colère gros les poignets. Et toi, Théodore, tu continue à ruminer les pensées, tout seul et tout bas comme le bouffon? »

« Quand le bouffon meugle, il se fait entendre et quand il tue, il se fait sentir. Est-il disposé, comme nous, à mouliner et à ruer? »

« Oui, certes. C'est égal; je regrette ma pauvre soutane dans laquelle une fois entré j'ai compté bien mourir. »

« La Nation ne le veut pas. Nous allons donc détailler d'ici et remonter là-haut. Nous y attendrons qu'il plaise à Dieu de ramener ses oiseaux dans son grand arbre, de l'oil on le chasse à coup de baguettes de fusil, ce qui vaut mieux encore que de les y cloquer à coups de chevrotines. »

« Quel qu'il en soit, Monjean, dit solennellement Antonin, c'est toujours entre nous à la vie à la mort n'est-il pas vrai? »

« A la vie tant que possible, répondit Pierre en riant. C'est plus gai et moins difficile. »

« Mais à la mort, s'il le faut, j'éta lugubrement Escouff, le taciturne. Pour moi, je le jure des deux mains. »

« Et ajoute: des deux cornes, interrompit Pierre joyeusement. »

« Il est contenu que nous allons prendre congé de Mgr de Galard et son évêché. C'est notre tour aujourd'hui; le sien demain sans doute. Nous lui demanderons sa bénédiction et puis... à la grâce de Dieu! »

(A suivre.)